

Économie politique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **25 (1933)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

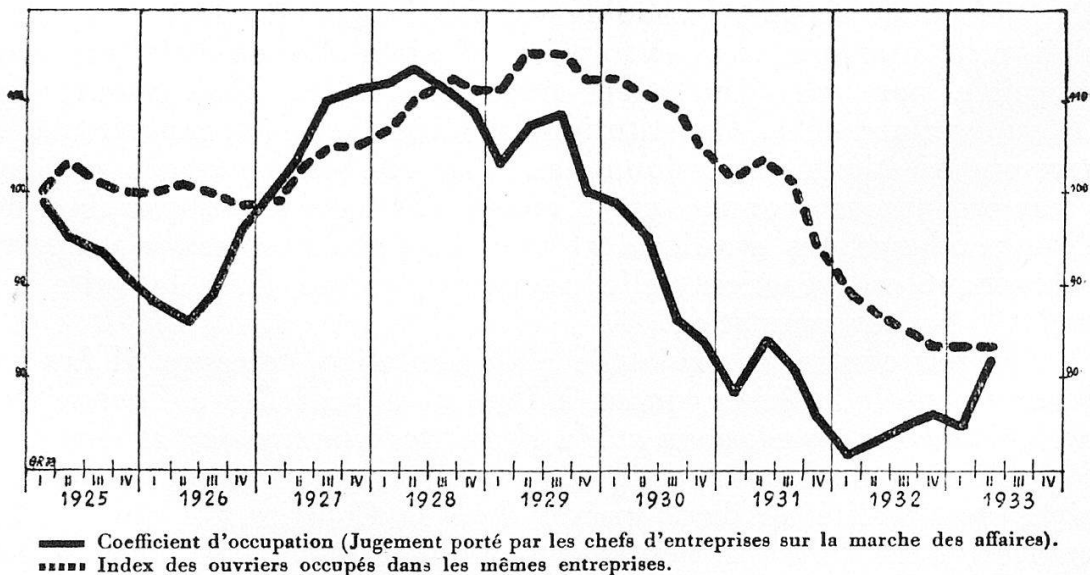
Economie politique.

La situation de l'industrie.

L'enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la situation de l'industrie, s'est étendue au cours du deuxième trimestre 1933, sur plus de 2214 entreprises occupant 190,000 ouvriers. Après que le nombre des ouvriers ait diminué pendant longtemps, on a enregistré une modeste augmentation lors de cette dernière enquête.

En résumant succinctement le résultat de la dernière enquête on constate que le *jugement porté* par les patrons sur la *situation commerciale, est meilleure*. Le coefficient d'occupation a été de 82 pour le deuxième trimestre 1933. Il est vrai que cela est peu, puisque 50 signifie que le coefficient est mauvais, 100 qu'il est satisfaisant et 150 qu'il est bon. Il y a cependant augmentation de 7 points en comparaison du premier trimestre 1933 et de 9 points comparé au deuxième trimestre de 1932. Le commentaire de l'Office fédéral attribue l'amélioration en partie à des raisons saisonnières, en partie aux effets de la limitation des importations. Mais, d'un autre côté, on a également constaté une certaine animation dans les branches d'industrie qui n'ont tiré aucun avantage des limitations d'importation. Le nombre des ouvriers occupés dans la même fabrique est resté inchangé depuis une année. La légère amélioration internationale de la conjoncture n'a donc pas augmenté en moyenne le degré d'occupation de l'industrie suisse, cependant le mouvement rétrograde qui se manifestait sans interruption depuis 1929, a pris fin. Cela ne signifie nullement que la crise est surmontée ou qu'il y a déjà une sensible amélioration; c'est néanmoins un symptôme d'une modification de la conjoncture.

Si nous suivons le cours des deux courbes du coefficient d'occupation et du degré d'occupation durant l'année, nous constatons, il est vrai, qu'il s'est produit deux courtes interruptions au cours de la descente, soit une au début de la crise en 1929 et l'autre au printemps 1931, époque à laquelle



certaines facteurs laissaient vraiment supposer qu'il se produirait une amélioration, laquelle fut entravée par la crise monétaire et la crise du crédit. Il faut cependant tenir compte que le coefficient d'occupation augmente depuis une année et demie, augmentation interrompue une seule fois brièvement lors

du premier trimestre 1933. La courbe du degré d'occupation qui suit à peu près le même tracé que l'autre, s'est pliée horizontalement seulement.

Nous ajoutons encore pour les diverses branches d'industrie les chiffres sur les coefficients d'occupation que représente le jugement porté par les chefs d'entreprises sur la situation.

	1932				1933	
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre
Industrie du coton	62	62	66	68	73	78
Industrie de la soie	62	54	54	55	61	65
Industrie de la laine	74	71	73	79	73	87
Industrie de la toile	66	65	61	85	78	73
Broderie	62	67	62	72	77	83
Autres industries textiles	86	59	60	69	90	71
Industrie du vêtement	79	84	97	98	98	109
Alimentation	77	77	83	86	85	88
Industrie chimique	89	80	67	82	78	78
Papier, cuir, caoutchouc	65	66	66	74	70	74
Arts graphiques	102	93	87	97	98	103
Exploitation du bois	83	93	92	86	75	86
Industrie métallurg. et des machines	64	66	68	65	65	74
Industrie horlogère, bijouterie	52	54	63	68	62	62
Industrie de la pierre et de la terre	85	99	90	86	82	94
Industrie du bâtiment	91	96	88	86	79	91
	72	73	75	76	75	82

Si nous comparons le deuxième avec le premier trimestre 1933, nous constatons qu'il y a eu aggravation dans l'industrie de la toile et dans les autres branches du textile. Pour l'industrie horlogère et chimique, la situation est restée la même. Par contre elle s'est sensiblement améliorée dans l'industrie de la laine, dans celle du vêtement, dans l'industrie des machines et dans certaines branches de l'industrie du bâtiment. Dans cette dernière l'amélioration est surtout saisonnière. Dans quelques autres branches le mieux qui s'est produit est dû en grande partie aux limitations d'importations.

Si nous établissons une comparaison entre le deuxième trimestre de 1933 et le deuxième de 1932, il ressort que la situation s'est aggravée dans l'industrie du bâtiment et du bois. Par contre le jugement porté par les chefs d'entreprises d'autres branches travaillant pour le marché indigène (arts graphiques, industrie du papier, du vêtement, de l'alimentation) est beaucoup plus favorable que l'année dernière. Les branches des industries d'exportation ont également enregistré une sensible amélioration, en particulier l'industrie des machines et l'industrie horlogère, ainsi que toutes les branches du textile. Cette amélioration notable en comparaison de 1932 prouve sans aucun doute, pour autant qu'elle ne soit pas due à des mesures de politique commerciale, que la situation de l'industrie peut être envisagée avec plus d'optimisme.

Index des ouvriers occupés dans les mêmes entreprises.

Alors que le coefficient d'occupation représente le jugement subjectif de la situation économique par les chefs d'entreprises et caractérise de ce fait, davantage la marche future des affaires que la situation actuelle (du fait que leur appréciation n'est pas basée uniquement sur la situation du moment même, mais bien plus sur les commandes en cours), l'index des ouvriers occupés dans les mêmes entreprises donne un aperçu objectif du degré d'occupation. Les chiffres qui pour le premier trimestre 1925 sont basés sur 100, sont les suivants pour les 18 derniers mois:

	1932				1933	
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre
Industrie du coton	69	67	67	67	67	68
Industrie de la soie et de la soie artificielle	63	52	51	50	48	45
Bonneterie	91	91	91	94	91	95
Broderie	44	40	37	36	37	35
Industrie de la toile et autres branches du textile	133	85	92	131	142	80
Vêtement, équipement	101	103	104	104	106	109
Alimentation	90	88	89	87	84	84
Industrie chimique	103	101	98	96	98	94
Fabrication et industrie du bois, du cuir et du caoutchouc	92	90	90	92	90	93
Arts graphiques	114	112	110	111	108	109
Exploitation du bois	111	118	110	103	104	109
Industrie métallurgique et des machines	97	93	93	90	89	89
Industrie horlogère, bijouterie	59	54	54	56	53	52
Industrie de la pierre et de la terre	97	104	100	88	86	97
Industrie du bâtiment	154	175	154	106	119	147
Total	89	87	85	83	83	83

Du premier au deuxième trimestre 1933 il s'est produit une sensible amélioration du degré d'occupation dans l'industrie du bâtiment ainsi que dans celle du bois. Un fort recul s'est manifesté par contre dans l'industrie de la toile et dans les autres branches du textile. Il y a eu par contre très peu de changement dans les autres branches ou même pas du tout. En moyenne les améliorations et aggravations se compensent les unes les autres.

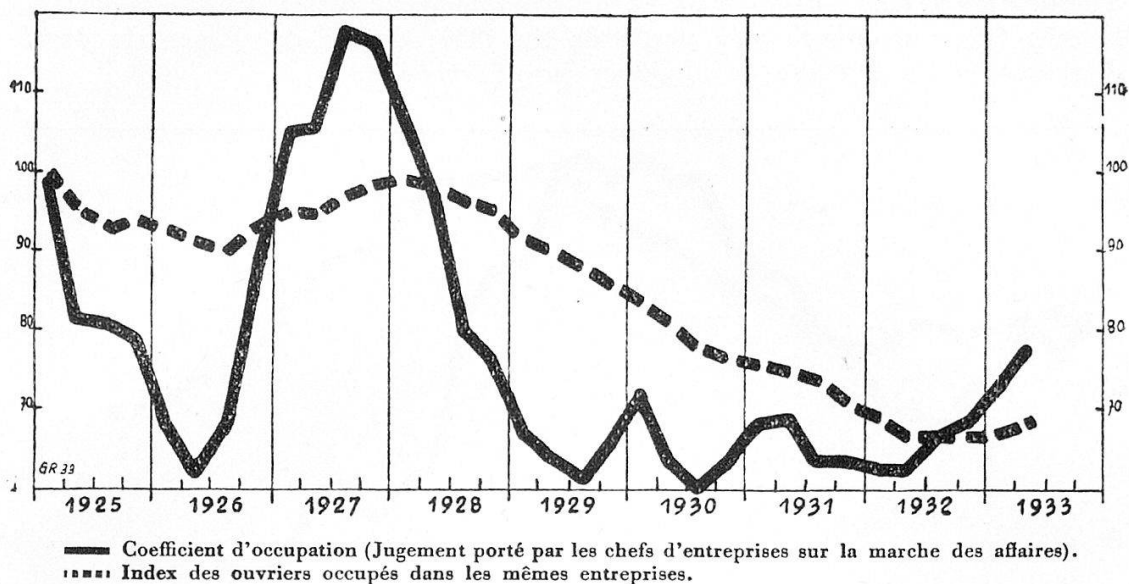
En comparaison du deuxième trimestre de l'année dernière, le nombre des ouvriers occupés a diminué dans les diverses branches de l'industrie du bâtiment comme aussi dans l'industrie chimique, dans l'industrie des machines, dans l'horlogerie et dans l'alimentation. On constate un degré d'occupation supérieur à l'année dernière dans l'industrie du vêtement et du papier.

*

Nous représentons ci-dessous le coefficient d'occupation et l'index des ouvriers occupés dans les mêmes entreprises des différentes branches d'industrie, par des courbes et cela à partir de 1925, date à laquelle commença l'enquête de l'Office du travail sur la situation dans l'industrie. Suivent ensuite les 4 branches les plus importantes de l'industrie d'exportation.

Industrie du coton.

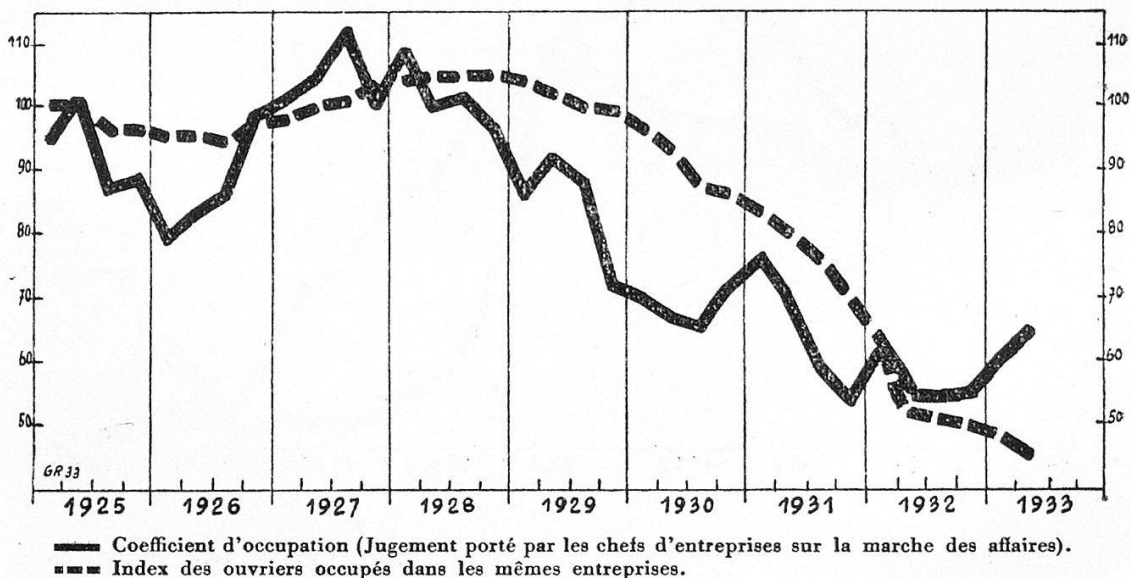
Une crise partielle s'est déclarée dans l'industrie du coton depuis les années 1925/26, crise qui eut, il est vrai, peu de répercussion sur le degré d'occupation, mais qui par contre coupa court aux espoirs fondés par les chefs d'entreprises. Vient ensuite la période de haute conjoncture qui se termina plus rapidement dans toute l'industrie du textile que dans les autres industries. Le jugement porté sur la situation s'altère à partir du milieu de 1927 déjà et devient tout à fait pessimiste en automne 1929, moment à partir duquel les courbes remontent jusqu'à la moitié de 1932; de là on constate une amélioration de la situation qui s'est maintenue jusqu'à maintenant. La courbe du degré d'occupation suit approximativement le même tracé. Ici, le mouvement rétrograde ne se manifeste qu'à partir de 1928, se poursuit ensuite sans



interruption jusqu'au milieu de 1932 où il atteint son point culminant, et moment à partir duquel il ne s'est produit aucune amélioration jusqu'à présent.

Industrie de la soie naturelle et de la soie artificielle.

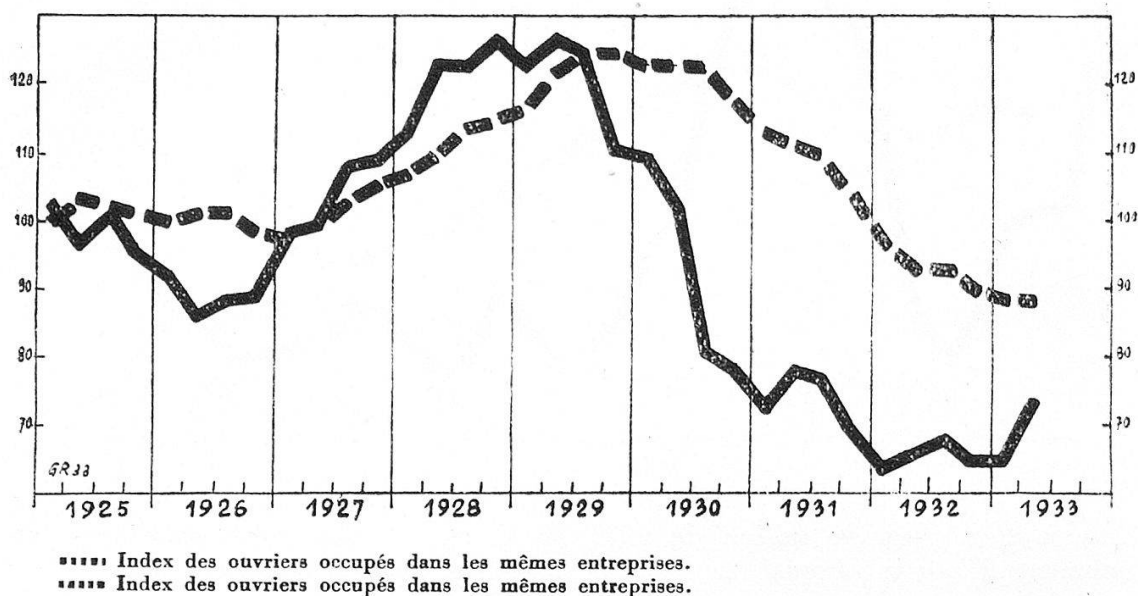
Les courbes se rapportant à l'industrie de la soie suivent exactement le même tracé que celles de l'industrie du coton: apparition de la crise en 1925/26, puis courte amélioration de la conjoncture qui selon l'avis des chefs d'entreprises commença de se gâter en 1927 déjà et atteignit en zigzag son point culminant à fin 1931. Pour le degré d'occupation, l'aggravation se produit plus tard mais se poursuit jusqu'en 1933.



Industrie métallurgique et des machines.

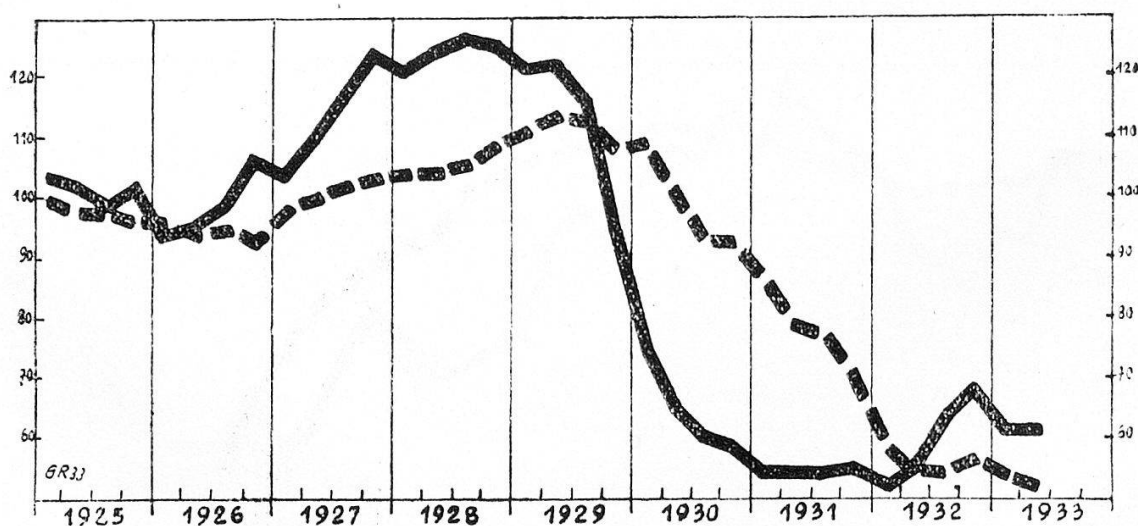
L'industrie métallurgique également ressentit en 1926 un léger commencement de crise qui fut suivi d'une période de prospérité, laquelle se maintint jusqu'en automne 1929. A partir de ce moment la courbe du degré

d'occupation tombe brusquement et ne remonte qu'en 1933. Pour les ouvriers, la crise ne se manifesta qu'à partir de fin 1930; depuis ce moment le degré d'occupation n'a fait que diminuer jusqu'à présent.



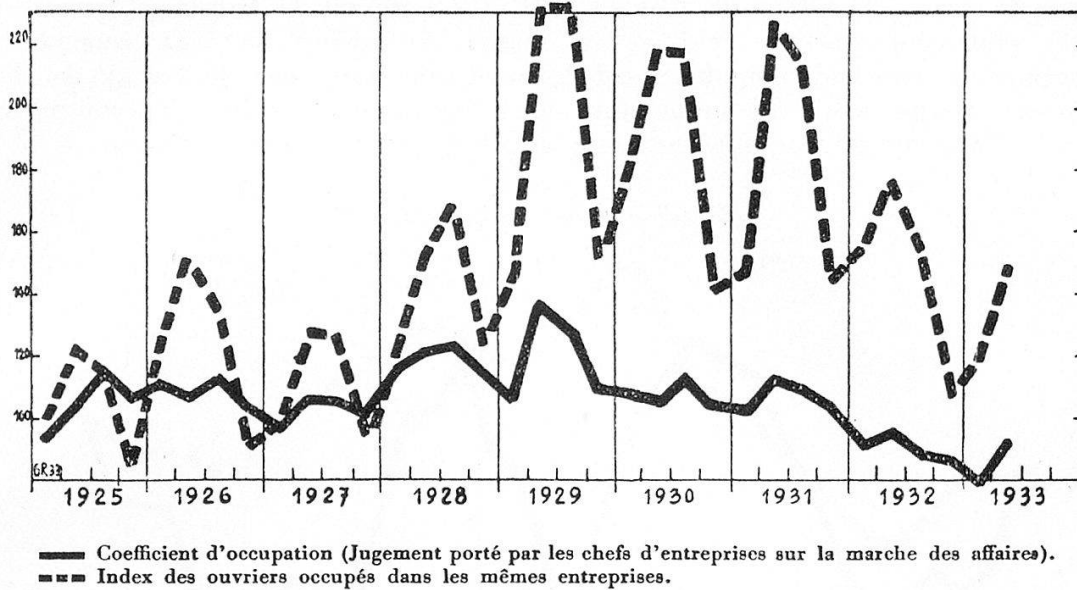
Industrie horlogère et bijouterie.

Pour cette branche d'industrie la courbe est à peu près parallèle à celle de l'industrie des machines. Le jugement favorable de la situation à fin 1932 a fait place au cours de cette année à un noir pessimisme et le léger mieux que l'on avait enregistré dans le degré d'occupation lors du dernier trimestre 1932, ne s'est également pas maintenu.



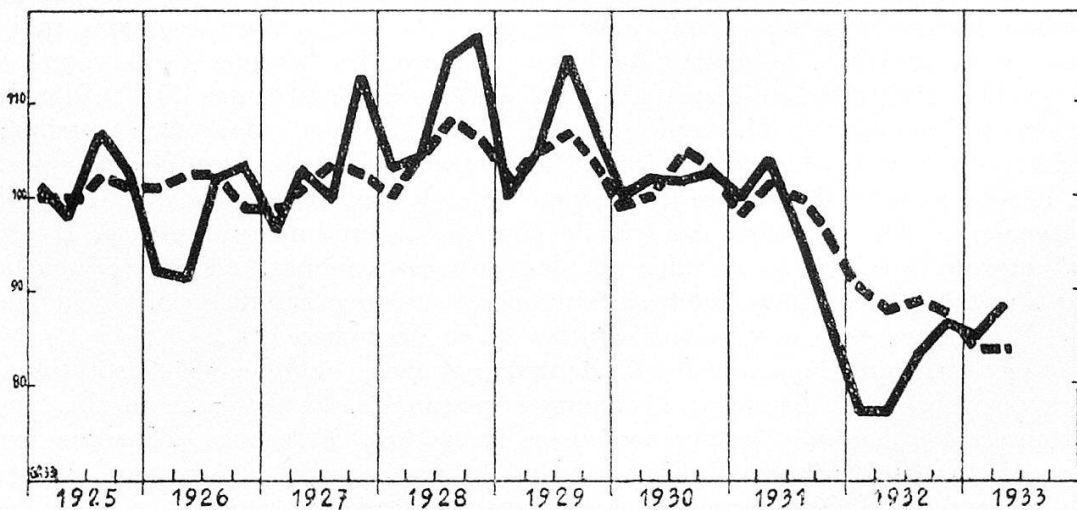
La crise s'est manifestée à peu près dans la même mesure pour les 4 branches d'industrie les plus importantes. Elle a sévi plus rapidement dans les branches textiles que dans l'industrie métallurgique; par contre les prémices d'un jugement plus favorable à l'égard du textile se dessinent plus nettement que pour l'industrie métallurgique et l'horlogerie. Le prochain rapport trimestriel nous permettra de juger si ces velléités d'amélioration seront de longue durée.

Industrie du bâtiment.



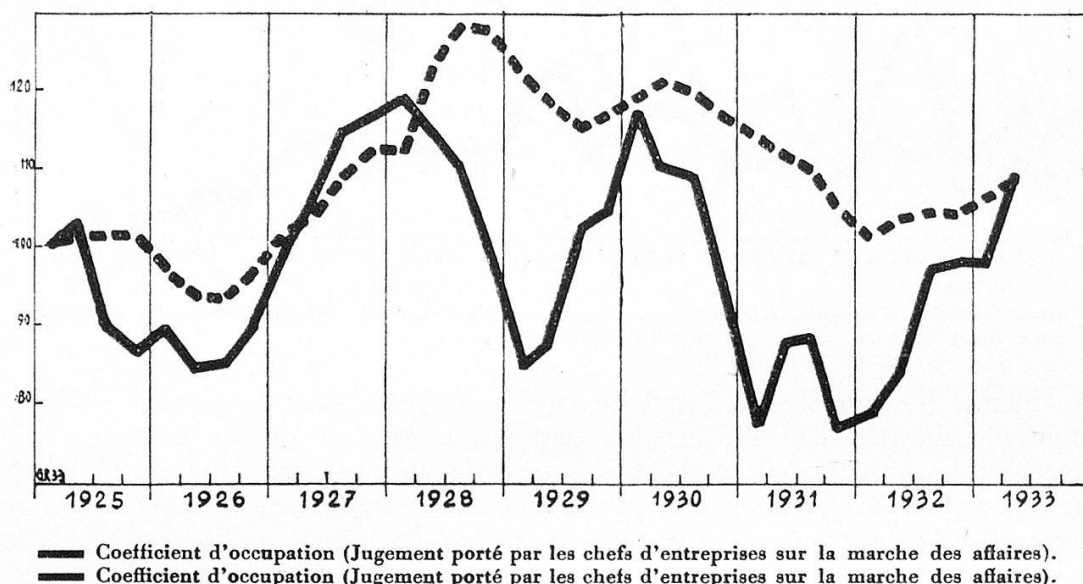
Parmi les branches industrielles qui travaillent pour le marché indigène l'industrie du bâtiment est la plus importante du fait qu'elle influence très fortement le marché du travail. Les zigzags formés par les deux courbes sont dûs aux influences saisonnières qui chaque hiver accroissent le chômage dans l'industrie du bâtiment et procurent davantage de travail au printemps. Pour juger équitablement la marche de la conjoncture il faudrait en réalité éliminer les oscillations saisonnières. En ce qui concerne les coefficients d'occupation les répercussions saisonnières sont beaucoup moins sensibles que pour l'index des ouvriers occupés, probablement du fait que dans l'appréciation que donnent les patrons sur la situation, ils ne tiennent pas compte en partie, des fluctuations saisonnières. A partir de 1930 l'avis des patrons fut défavorable car ils craignaient les répercussions de la crise générale. Si l'on s'en tient au nombre d'ouvriers occupés la période florissante dura jusqu'en 1931. La crise a donc sévi assez tard dans l'industrie du bâtiment, ce qui est certainement dû avant tout au maintien des salaires et à la baisse des prix.

Alimentation.



Cette branche d'industrie est également soumise aux fluctuations saisonnières. Abstraction faite de ces oscillations la conjoncture eut été assez normale jusqu'au milieu de l'année 1931. C'est durant le troisième trimestre 1931 seulement que la crise se fit sentir. Au début de 1932 cependant l'optimisme patronal remonte, probablement du fait que le recul de la capacité d'achat avait été moins fort qu'ils ne l'avaient craint. Par contre le nombre des ouvriers occupés ne cessa de diminuer au cours de l'année.

Vêtement et équipement.



Comme dans l'industrie du textile, la crise se fit sentir dans ces deux branches à partir de 1925/26 déjà. Après avoir subi une marche ascendante pendant deux ans la courbe s'affaisse une première fois en 1929, se relève un peu pour retomber et finalement s'améliorer légèrement en 1932. On constate ici, comme pour les autres industries, que le coefficient d'occupation, basé sur le jugement des patrons, a réagi plus rapidement et fait preuve de répercussions beaucoup plus fortes que l'index des ouvriers occupés.

Les banques suisses en 1932.

Un *rétrécissement au ralenti*, telle est la caractéristique du développement des banques suisses en 1932. Selon la statistique des banques publiée par la Banque nationale suisse et qui pour la première fois a paru quelques mois plus tôt qu'autrefois, la somme du bilan de toutes les banques (sans compter les sociétés financières) s'élevait fin 1932 à 19,9 milliards contre 20,5 milliards l'année précédente et 21,5 milliards fin 1930. Ce recul doit être attribué exclusivement à la diminution des affaires traitées par les grandes banques. Le développement de l'année précédente lors duquel le groupe des Banques cantonales a dépassé celui des grandes banques, s'est encore renforcé. Il est vrai que le rétrécissement subi par les grandes banques, en arrive peu à peu une trêve. Les bilans intermédiaires des 8 grandes banques s'élevaient fin juin 1933 à peu près aux mêmes chiffres qu'en décembre 1932.

La statistique bancaire de la Banque nationale englobe 309 institutions, à savoir 8 grandes banques, 27 banques cantonales, 81 banques locales importantes, 100 banques locales moyennes et petites, 92 caisses d'épargne et l'Association des caisses Raiffeisen. Les bilans suivants permettent de se rendre compte du développement des banques en Suisse:

	Capital versé	Réserves en millions	Monnaies étrangères de francs	Dont épargnes	Bilan en millions de francs	Bénéfice net	Divi- dendes
1906	712	206	4,917	1367	6,350	62	46
1913	1035	304	7,170	1771	9,325	74	64
1919	1260	389	11,034	2621	13,452	107	82
1922	1377	389	10,878	3034	13,259	70	89
1925	1391	429	12,285	3410	14,774	117	96
1926	1456	464	13,149	3655	15,910	130	100
1927	1577	514	14,215	3873	17,189	150	107
1928	1707	562	15,365	4064	18,619	166	119
1929	1859	614	17,016	4304	20,493	170	132
1930*	1889	654	17,955	5517*	21,530	169	132
1931*	1949	661	17,199	5764*	20,467	95	110
1932*	1914	675	16,888	5944*	19,945	46	103

* Ne sont pas comparables avec les années précédentes.

Les sommes du bilan, c'est-à-dire le total des fortunes dont disposent les banques, ont diminué de 522 millions en 1932. Ce recul est à peu près la moitié de ce qu'il fut l'année précédente, époque à laquelle il atteignait 1063 millions. Le bilan des grandes banques a diminué de 741 millions contre 1406 millions en 1931. Les banques cantonales accusent une augmentation de 120 millions; il y a également eu une légère augmentation en faveur des autres groupes. La diminution du bilan est due surtout au recul des monnaies étrangères (obligations, créanciers, dépôts); pour 1932 ce recul fut de 311 millions de francs. Il était donc la moitié moins important que l'année précédente (-756 millions). Les grandes banques ont pour 538 millions de monnaies étrangères en moins, ce qui est en partie, une des conséquences de la crise de confiance et de la catastrophe bancaire de Genève, en partie une conséquence de la baisse des intérêts par laquelle les valeurs étrangères furent endiguées du fait qu'elles ne pouvaient être utilisées d'une façon rentable. Les comptes d'épargne et de dépôt ont augmenté de 220 millions. Dans ce domaine le recul des grandes banques fut plus que compensé par l'augmentation des autres banques, en particulier des banques cantonales. Cela prouve que malgré la crise, la possibilité de faire des économies n'a pas tout à fait disparu. Il est vrai que l'augmentation des dépôts pourrait être attribuée en partie au fait que l'argent déposé en obligations touchait moins d'intérêt et qu'il s'est produit de ce fait un recul en faveur des dépôts. Le capital-actions a très peu diminué grâce aux mesures d'assainissement prises en faveur de la Banque d'escompte de Genève. Les réserves par contre ont de nouveau augmenté.

Si nous considérons le *commerce actif* des banques, nous constatons avant tout un recul dans le compte courant des débiteurs, ainsi que dans les avances. Ces deux postes ont subi un recul de 510 millions. Par contre les dépôts hypothécaires ont fortement augmenté, soit de 7552 à 8126 millions. L'augmentation est même plus importante qu'en 1930, conséquence de la très grande activité dans l'industrie du bâtiment. Elle se partage plus particulièrement entre les banques cantonales, les grandes banques locales et les caisses d'épargne. La répartition des valeurs de 1487 millions en placements suisses et étrangers présente un intérêt particulier. Pour la moyenne de toutes les banques le 8,2 pour cent seulement concerne des titres étrangers; pour les grandes banques cependant cette part représente juste un tiers.

La baisse des intérêts a pu être poursuivie en 1932; le taux d'intérêt moyen a aussi bien baissé tant pour les obligations que pour les dépôts et les épargnes. Pour les obligations il a été en 1932 de 4,39 contre 4,63 pour cent en 1931 et 4,82 pour cent en 1930. Ce recul a également permis une baisse

sur les intérêts hypothécaires. L'intérêt moyen sur les placements hypothécaires a été:

	%	Baisse en comparaison de l'année précédente
1930	5,09	
1931	4,77	0,32
1932	4,56	0,21

L'économie d'intérêt réalisée de cette manière sur l'ensemble des comptes hypothécaires qui s'élève à 8,1 milliards a été ainsi pour 1932, de 17 millions environ contre 1931 et de plus de 40 millions de francs contre 1930. Pour autant que cela concerne des propriétés foncières de la ville, les locataires ont bénéficié dans une très faible mesure de cette économie d'intérêt, car le nouveau calcul de l'index des loyers en mai 1933 ne donna qu'un recul de 1,6 pour cent en comparaison de mai 1932 et même de l'année 1931, alors que la baisse de l'intérêt hypothécaire depuis deux ans aurait justifié à elle seule, une baisse des loyers de 7 à 8 pour cent.

Le bénéfice net de toutes les banques n'est plus que la moitié de ce qu'il était l'année précédente. En comparaison de 1930 il a même reculé de près de 3 quarts. Ce résultat déplorable est dû aux mesures d'assainissement de la Banque d'escompte, car les 70 millions qui furent amortis furent déduits du bénéfice net. Le bénéfice brut de toutes les banques n'a diminué que de 10 pour cent environ et ce recul touche en particulier les grandes banques. Les dividendes répartis sont de 103 millions inférieurs à ceux de l'année précédente. 1,25 millions ont été versés sous forme de tantièmes, contre 1,72 millions en 1931.

Nous publions encore ci-dessous les bilans les plus importants des différents groupes de banques:

	Nombre des établisse- ments	Capital versé	Réserves	Monnaies étran- gères	Dont épargnes	Bilan	Bénéfice net	Divi- dendes
en millions de francs								
Banques cantonales . . .	27	599	214	6774	2628	7686	49	40
Grandes banques . . .	8	922	250	4979	825	6429	— 25*	43
Grandes banq. locales	81	343	101	3042	991	3557	11	17
Banques locales								
moyennes et petites	100	40	22	466	235	537	3	2
Caisses d'épargnes . . .	92	6	79	1318	1084	1411	6	0,5
Caisses Raiffeisen . . .	1	4	9	309	181	325	1	0,2

* Sans l'amortissement de 70 millions à la Banque d'escompte, le bénéfice net des grandes banques serait de 45 millions.

Les banques cantonales sont sans contredit à la tête des banques suisses, pour ce qui concerne les moyens dont elles disposent. Malheureusement il n'en est pas de même pour leur influence dans la politique bancaire; les grandes banques continuent à y jouer le rôle dirigeant. Cela leur est d'autant plus facile que la plupart des directeurs des banques cantonales sont complètement entraînés par le courant du grand capitalisme et ne font preuve d'aucune compréhension pour l'économie collective pas plus que pour ce qui concerne les intérêts généraux de l'économie nationale. Les banques cantonales, en tant qu'administrateurs d'une grande partie des épargnes du peuple suisse, devraient absolument adopter une politique bancaire qui réponde aux intérêts des épargnants. Ceci en particulier pour ce qui a trait à la politique des intérêts et des placements de fonds, comme aussi pour les questions les plus importantes touchant le capital d'exportation. Fait curieux, c'est que les 92 caisses d'épargnes ainsi que le groupe des grandes banques locales enregistrent des comptes d'épargnes et de dépôts plus importants que les 8 grandes banques.

Le tableau suivant sur la participation en pour-cent de toutes les banques au bilan, montre combien l'importance des divers groupes de banque s'est modifiée au cours du temps:

	1906	1913	1918	1922	1925	1930	1931	1932
	en pour-cent							
Banques cantonales	27,8	30,3	29,5	32,8	31,9	28,2	37,0*	38,5*
Grandes banques .	24,6	26,5	32,0	31,2	33,3	39,8	35,0	32,2
Banques locales .	22,5	17,0	16,5	13,6	14,6	14,0	19,9*	20,6*
Banques hypothéc.	15,6	17,1	13,8	12,9	12,5	11,0	— *	— *
Caisses d'épargnes .	9,5	8,6	7,7	8,6	6,6	5,8	6,6	7,1
Caisses Raiffeisen .	—	—	0,5	0,9	1,1	1,2	1,5	1,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Depuis 1931 le groupe des banques hypothécaires est réparti entre les banques cantonales et les banques locales.

La part des grandes banques au bilan, qui représentait environ le 40 pour cent en 1930, est tombée à moins d'un tiers en 1932. Ce sont les banques cantonales qui avec 38,5 pour cent occupent la première place. La part des banques locales et des caisses d'épargnes a également légèrement augmenté. Dans cette modification, il ressort nettement que durant les deux dernières années les transactions avec l'étranger ont fortement diminué, ce dont les grandes banques ont été particulièrement atteintes. Si la situation économique devait se transformer d'ici quelques années au point que les grandes banques suisses aient de nouveau l'occasion de faire de bonnes affaires avec l'étranger, elles parviendraient certainement à obtenir d'importants capitaux. Il est d'autant plus nécessaire que l'on instaure un contrôle des banques et de l'exportation du capital, qui veillera à temps à ce que les transactions avec l'étranger ne soient autorisées que pour autant que les capitaux indigènes ne trouvent pas de possibilités de placement désirées dans un but d'économie nationale.

Les conditions de travail.

Les salaires des ouvriers victimes d'accidents en 1932.

La statistique des salaires en Suisse n'est pas précisément placée sous un signe favorable. Le système d'enquête de la statistique officielle des salaires ne donne pas satisfaction du fait qu'il ne rassemble pas la documentation en vue d'une statistique sur les salaires, mais qu'il doit se baser sur les salaires des ouvriers victimes d'accidents, établis par la Caisse d'assurance contre les accidents. Chaque année les chiffres émanent d'autres ouvriers et si la moyenne d'un grand nombre empêche en général un résultat unilatéral, il se produit cependant des modifications qui prouvent le côté problématique de cette statistique des salaires (nous rappelons les résultats de 1931 selon lesquels il y aurait eu augmentation de salaires, même dans des industries où les salaires furent certainement réduits). A cela s'ajoutent encore des modes de calculs différents qui compliquent la comparaison.

C'est ainsi que dans l'établissement des données sur les salaires pour 1932 l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a introduit une nouvelle modification qui rend impossible toute comparaison avec les résultats des années précédentes. Alors que jusqu'à présent on comptait pour la plupart des ouvriers victimes d'accidents, aussi bien le salaire journalier que le salaire horaire, l'on utilise actuellement seulement les déclarations origi-